Elisa NKERABIRORI

(51)

EPU SUISSE

Merci Madame la Présidente,

Le Burundi accueille chaleureusement Son Excellence… ainsi que les membres de sa délégation, et nous saisissons cette occasion pour exprimer nos sincères félicitations pour la présentation du rapport national qui vient d'être soumis à l'occasion du deuxième examen périodique universel de la Suisse.

Le Burundi est fier de constater que depuis le mois de mai 2011 la Suisse s'est doté du "Centre Suisse de compétence pour les droits humains" ayant pour mission d'œuvrer au renforcement des capacités nationales de mise en œuvre des droits de l'homme en Suisse, suivant la recommandation qui lui avait été faite lors de son premier examen en 2008 d'envisager la création d'une Institution nationale des droits de l'homme conforme aux Principes de Paris.

Nous encourageons la Suisse dans ses efforts visant l'égalité effective entre femmes et hommes, également les mesures juridiques mises en place en vue de combattre la violence faite aux femmes sous tous ses aspects.

Le Burundi salue les mesures spécifiques mises sur pied par la Suisse concernant la détention préventive des mineurs dans des établissements spéciaux à dessein de les séparer des détenus adultes.

Enfin, le Burundi recommande à la Suisse de poursuivre sa politique visant à améliorer les conditions de vie de certaines catégories de personnes appartenant aux minorités tels les " gens du voyage" ainsi que l'égalité concrète entre femmes et hommes dans le cadre professionnel.

Je vous remercie.-